

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 6 AVRIL 2018**

L'an Deux Mille Dix Huit, le Six Avril à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 30 mars, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Marie-Louise MARGAT, Monsieur Franck DUVAL, Monsieur Michel KNEBLEWSKI, Monsieur Julien VANIERE, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Francis LASFARGUE, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Gisèle FAUGERE, Monsieur Etienne CLOUP, Monsieur Gérald ZANIN, Madame Isabelle GRENOT-MALEVILLE, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Romain BONDONNEAU, Madame Véronique LENOEL, Madame Anick LE GOFF, Monsieur Franc CHAMPOU.

**Procurations** : Monsieur Philippe MELOT à Madame Marlies CABANEL, Madame Marie-Pierre VALETTE à Monsieur Franck DUVAL, Madame Sophie COLARDEAU-TRICHET à Monsieur Julien VANIERE, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Madame Marie-Louise MARGAT, Madame Isabelle TEIXEIRA à Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Nadine PERUSIN à Monsieur Francis LASFARGUE, Madame Sophie KERVAUT à Madame Gisèle FAUGERE, Madame Hélène COQ-LEFRANCQ à Monsieur Romain BONDONNEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien VANIERE

**Délibération N° 2018-28      AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 – BUDGET GENERAL**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXECUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Fonctionnement	20 011 331.25 €	21 310 469.37 €	+ 1 299 138.12 €
Investissement	5 646 378.88 €	6 161 701.59 €	+ 515 322.71 €
<b>REPORT 2016</b>			
Fonctionnement	0.00 €	352 454.68 €	+ 352 454.68 €
Investissement	2 077 491.14 €	0.00 €	- 2 077 491.14 €
<b>RESULTAT CUMULE 2017</b>			
Fonctionnement	20 011 331.25 €	21 662 924.05 €	+ 1 651 592.80 €
Investissement	7 723 870.02 €	6 161 701.59 €	- 1 562 168.43 €
		<b>TOTAL</b>	<b>89 424.37 €</b>
<b>RESTES A REALISER 2017</b>			
Investissement	1 504 892.95 €	1 514 245.00 €	+ 9 352.05 €
	<b>RESULTAT GLOBAL 2017</b>		<b>98 776.42 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 1 562 168.43 € au compte D001 en dépenses d'investissement
- ↪ 1 552 816.38 € au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement 2017
- ↪ 98 776.42 € au compte R002 en recettes de fonctionnement

**Délibération N° 2018-29 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE EAU**

Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXÉCUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Exploitation	688 367.40 €	912 950.92 €	224 583.52 €
Investissement	168 441.52 €	73 507.68 €	- 94 933.84 €
<b>REPORT 2016</b>			
Exploitation	0.00 €	327 382.31 €	+ 327 382.31 €
Investissement	0.00 €	50 045.83 €	+ 50 045.83 €
<b>RÉSULTAT CUMULÉ 2017</b>			
Exploitation	688 367.40 €	1 240 333.23 €	+ 551 965.83 €
Investissement	168 441.52 €	123 553.51 €	- 44 888.01 €
		<b>TOTAL</b>	<b>+ 507 077.82 €</b>
<b>RESTES A REALISER 2017</b>			
Investissement	1 747 070.83 €	1 937 700.00 €	+ 190 629.17
<b>EXCÉDENT GLOBAL 2017</b>			<b>697 706.99 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 44 888.01 € au compte D001 en dépenses d'investissement
- ↪ 551 965.83 € au compte R002 en recettes d'exploitation

**Délibération N° 2018-30 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXÉCUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Exploitation	897 788.67 €	851 719.15 €	- 46 069.52 €
Investissement	324 798.66 €	132 954.54 €	- 191 844.12 €

<b>REPORT 2016</b>			
Exploitation	0.00 €	527 774.16 €	+ 527 774.16 €
Investissement	0.00 €	204 619.44 €	+ 204 619.44 €
<b>RÉSULTAT CUMULÉ 2017</b>			
Exploitation	897 788.67 €	1 379 493.31 €	+ 481 704.64 €
Investissement	324 798.66 €	337 573.98 €	+ 12 775.32 €
			+494 479.96 €
<b>RESTES A REALISER 2017</b>			
Investissement	415 689.71 €	0.00 €	- 415 689.71 €
<b>EXCÉDENT GLOBAL 2017</b>			<b>+ 78 790.25 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 12 775.32 € au compte R001 en recettes d'investissement
- ↪ 78 790.25 € au compte R002 en recettes d'exploitation
- ↪ 402 914.39 € au compte 1068 en recettes d'investissement

**Délibération N° 2018-31 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE EGLISE SAINTE MARIE**

Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXÉCUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Exploitation	25 923.14 €	57 191.66 €	+ 31 268.52 €
Investissement	14 713.55 €	82 945.21 €	+68 231.66 €
<b>REPORT 2016</b>			
Exploitation	0.00 €	7 070.98 €	+ 7 070.98 €
Investissement	82 945.21 €		- 82 945.21 €
<b>RÉSULTAT CUMULÉ 2017</b>			
Exploitation	25 923.14 €	64 262.24 €	+ 38 339.50 €
Investissement	97 658.76 €	82 945.21 €	- 14 713.55 €
		<b>TOTAL</b>	<b>+23 625.95 €</b>
<b>EXCÉDENT GLOBAL 2017</b>			<b>+ 23 625.95 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 14 713.55 € au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement 2017
- ↪ 23 625.95 € au compte R002 en recette d'exploitation

**Délibération N° 2018-32 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE POLE EMPLOI**

Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXÉCUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Exploitation	30 050.73 €	0.00 €	- 30 050.73 €
Investissement	42 553.71 €	40 901.30 €	- 1652.41 €
<b>REPORT 2016</b>			
Exploitation		103 535.29 €	+ 103 535.29 €
Investissement	13 902.30 €		- 13 902.30 €
<b>RÉSULTAT CUMULÉ 2017</b>			
Exploitation	30 050.73 €	103 535.29 €	+ 73 484.56 €
Investissement	56 456.01 €	40 901.30 €	- 15 554.71 €
TOTAL			
<b>EXCÉDENT GLOBAL 2017</b>			<b>57 929.85 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 15 554.71 € au compte 1068, pour couvrir le déficit d'investissement
- ↪ 57 929.85 € au compte R002 en recettes d'exploitation

**Délibération N° 2018-33 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**

Rapporteur : M. KNEBLEWSKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats suivants :

<b>EXÉCUTION DU BUDGET 2017</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Exploitation	1 752 144.35 €	1 776 688.19 €	+ 24 543.84 €
Investissement	122 243.49 €	129 970.64 €	+ 7 727.15 €
<b>REPORT 2016</b>			
Exploitation	11 956.08 €	0.00 €	-11 956.08 €
Investissement	0.00 €	51 339.89 €	+ 51 339.89 €
<b>RÉSULTAT CUMULÉ 2017</b>			
Exploitation	1 764 100.43 €	1 776 688.19 €	+ 12 587.76 €
Investissement	122 243.49 €	181 310.53 €	+ 59 067.04 €
TOTAL			+ 71 654.80 €
<b>RESTES A RÉALISER 2017</b>			
Investissement	31 946.03 €	0.00 €	-31 946.03 €
<b>EXCÉDENT GLOBAL 2017</b>			<b>+ 39 708.77 €</b>

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

- ↪ 59 067.04 € à l'article R001, Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- ↪ 12 587.76 € à l'article R002, Résultat de fonctionnement reporté

**Délibération N°2018-34 FISCALITE – TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2018 comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que les taux ci-dessous fixés seront portés au cadre II – 2, colonne 10 de l'état n° 1259 intitulé « état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 » :

- Taxe d'habitation      **13,59 %**
- Foncier bâti              **41,74 %**
- Foncier non bâti        **165,62 %**

**Délibération N°2018-35 FINANCEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**

Rapporteur : M. KNEBLEWSKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la participation financière du budget général au budget annexe Centre Culturel et de Congrès et dit que le montant nécessaire à l'équilibre global du budget annexe Centre Culturel est enregistré au compte 67441 « subventions de fonctionnement exceptionnelle aux budgets annexes et aux régions dotées de la seule autonomie financière ».

**Délibération n°2018-36 BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET GENERAL**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 contre : M. BONDONNEAU, Mme COQ-LEFRANCQ, Mme LENOEL, Mme LE GOFF, M. CHAMPOU), dit que le Budget Primitif a été voté chapitre par chapitre, en fonctionnement et par opération en investissement et que les subventions versées aux associations ont été votées selon le tableau d'affectation annexé au budget.

<b><u>Budget Général</u></b>		
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTE	19 809 000.00 €	19 710 223.58 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	98 776.42 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 809 000.00 €</b>	<b>19 809 000.00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
VOTE	6 915 938.62 €	8 468 755.00 €
RESTES A REALISER N-1	1 504 892.95 €	1 514 245.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 562 168.43 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>9 983 000.00 €</b>	<b>9 983 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>29 792 000.00 €</b>	<b>29 792 000.00 €</b>

**Délibération N°2018-37 BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE EAU**  
Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que le Budget Primitif Eau a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement avec les chapitres « Opérations d'Équipement ».

<b>Budget Annexe « Eau »</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>
VOTE	950 000.00 €	398 034.17 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	551 965.83 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>950 000.00 €</b>	<b>950 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
VOTE	888 041.16 €	742 300.00 €
RESTES A REALISER N-1	1 747 070.83 €	1 937 700.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	44 888.01 €	0.00€
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 680 000.00 €</b>	<b>2 680 000.00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3 630 000.00 €</b>	<b>3 630 000.00 €</b>

**Délibération N°2018-38 BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT**  
Rapporteur : M. DUVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que le Budget Primitif Assainissement a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement avec les chapitres « Opérations d'Équipement ».

<b>Budget Annexe « Assainissement »</b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	570 000.00 €	491 209.75 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	78 790.25 €
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION</b>	<b>570 000.00 €</b>	<b>570 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	469 360.29 €	872 274.68 €
RESTES A REALISER N-1	415 689.71 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	12 775.32
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>885 050.00 €</b>	<b>885 050.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 455 050.00 €</b>	<b>1 455 050.00 €</b>

**Délibération N°2018-39 BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE EGLISE  
SAINTE MARIE**  
[Rapporteur : M. DUVAL](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que le Budget Primitif « Eglise Sainte Marie » a été voté par chapitre en section d'exploitation et d'investissement.

<b>Budget Annexe « Ste Marie »</b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	73 000.00 €	49 374.05 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	23 625.95 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>73 000.00 €</b>	<b>73 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	52 786.45 €	67 500.00 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	14 713.55 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>67 500.00 €</b>	<b>67 500.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>140 500.00 €</b>	<b>140 500.00 €</b>

**Délibération N°2018-40 BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE POLE EMPLOI**  
[Rapporteur : M. DUVAL](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que le Budget Primitif « Pôle Emploi » a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement.

<b>Budget Annexe « Pôle Emploi »</b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	57 929.85 €	0.00 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	57 929.85 €
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION</b>	<b>57 929.85 €</b>	<b>57 929.85 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	51 999.00 €	67 553.71 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	15 554.71 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>67 553.71 €</b>	<b>67 553.71 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>125 483.56 €</b>	<b>125 483.56 €</b>

**Délibération N°2018-41 BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**

Rapporteur : M. KNEBLEWSKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que le Budget Primitif « Centre Culturel et de Congrès » a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement.

<b>Budget Annexe « Centre Culturel »</b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	1 008 200.00 €	995 612.24 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	12 587.76 €
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION</b>	<b>1 008 200.00 €</b>	<b>1 008 200.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	144 653.97 €	117 532.96 €
RESTES A REALISER N-1	31 946.03 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	59 067.04 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>176 600.00 €</b>	<b>176 600.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 184 800.00 €</b>	<b>1 184 800.00 €</b>

**Délibération N°2018-42      PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT DE  
PERSONNELS CONTRACTUELS EN RAISON D’UN ACCROISSEMENT SAISONNIER  
D’ACTIVITE**

Rapporteur : Mme CABANEL

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide la création des postes d’agents contractuels tels que décrits ci-dessous pour l’exercice 2018 :

) 19 postes sur le grade d’adjoint d’animation:

➤ 2 postes au Centre de Loisirs Maternel :

- *période de recrutement* : du 9 juillet au 31 août 2018;
- *fonction* : agent d’animation au Centre de Loisirs Maternel ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l’échelle C1, soit l’indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 16 postes au Centre Aéré du Ratz-Haut:

- *période de recrutement* : du 9 juillet 2018 au 31 août 2018 ;
- *fonction* : agent d’animation au Centre de Loisirs du Ratz-Haut (titulaire du BAFA ou équivalent) ;
- *durée de service* : variable en fonction des jours de préparation et des jours d’accueil ;
- *rémunération* :
  - vacation journalière par journée d’accueil sans hébergement (la vacation s’entend sur la base d’une journée forfaitaire de 10 heures) : selon la base forfaitaire en vigueur ;
  - majoration forfaitaire par nuit (journée d’accueil avec hébergement) : selon la base forfaitaire en vigueur,

➤ 1 poste à l’ascenseur panoramique :

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2018 ;
- *fonction* : Liftier conférencier à l’ascenseur panoramique ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l’échelle C1, soit l’indice brut/majoré : 347/325 ;

2) 28 postes sur le grade d’adjoint technique

➤ 15 postes aux services techniques :

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018 ;
- *fonction* : agent technique polyvalent des services techniques ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l’échelle C1, soit l’indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 2 postes au service restauration/ Centre aéré du Ratz-Haut :

- *période de recrutement* : du 9 juillet au 31 août 2018 ;
- *fonction* : agent de restauration polyvalent
- *durée hebdomadaire de service* : 17 heures 30 ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l’échelle C1, soit l’indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 3 postes au service entretien des locaux / Centre aéré du Ratz-Haut :

- *période de recrutement* : du 9 juillet au 31 août 2018 ;
- *fonction* : Agent polyvalent d’entretien des locaux;

- *durée hebdomadaire de service* : 20 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 3 postes à la piscine municipale:

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2018 ;
- *fonction* : Agent polyvalent d'accueil et d'entretien ;
- *durée hebdomadaire de service* : variable (moyenne de 145H par saisonnier)
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 1 poste au service affaires scolaires :

- *période de recrutement* : du 9 au 31 juillet 2018 ;
- *fonction* : agent polyvalent d'entretien des locaux écoles ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 4 postes aux toilettes publiques :

- *période de recrutement* : du 7 avril au 31 août 2018 ;
- *fonction* : agent d'accueil et d'entretien ;
- *durée hebdomadaire de service* : variable
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

3) 4 postes sur le grade d'adjoint d'administratif

➤ 1 poste au service Police Municipale - Domaine Public :

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2018 ;
- *fonction* : agent de surveillance de la voie publique ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

➤ 3 postes aux expositions :

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2018
- *fonction* : agent de surveillance des expositions;
- *durée hebdomadaire de service* : variable (390H réparties entre les 3 saisonniers sur la période)
- *rémunération* : sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, soit l'indice brut/majoré : 347/325 ;

4) 2 postes sur le grade d'Educateur des Activités Physiques et Sportives.:

- *période de recrutement* : du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018 ;
- *fonction* : Maître Nageur Sauveteur (titulaire du BEESAN) à la piscine municipale ;
- *durée hebdomadaire de service* : 35 heures ;
- *rémunération* : sur la base du 8<sup>ème</sup> échelon de la grille de rémunération des éducateurs des APS, soit l'indice brut/majoré : 475/413 et du 9<sup>ème</sup> échelon de la grille de rémunération des éducateurs des APS, soit l'indice brut/majoré : 498/429.

Il autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels et à signer les contrats de travail.  
Il dit que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2018.

**Délibération N°2018-43      MOTION RELATIVE AU PROJET D'UNITE PILOTE  
D'INERTAGE DE L'AMIANTE A BERGERAC**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le projet d'une unité pilote sur le site de la SNPE.

Il appelle :

- les autorités de l'Etat ayant les compétences du Développement économique, de la Santé, de l'Environnement, du Transport et de la Recherche ;
- le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine dans le cadre de ses compétences, Innovation, Développement économique, Environnement et Transport régional ;
- Les Chambres consulaires concernées ;
- Les Intercommunalités concernées et le Département dans le cadre de leurs compétences ;
- La SNPE/EURENCO sous la tutelle de l'Etat ;

**A suivre avec une attention particulière ce projet en créant toutes les synergies nécessaires dans l'objectif de la mise en place de ce pôle d'inertage de l'amiante sur Bergerac, préalable à un développement industriel par la suite.**